

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE



PROCES VERBAL Du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 MAI 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, LE 27 MAI
A 18H30

Le Conseil Municipal de la commune de PIAN SUR GARONNE régulièrement convoqué, s'est réuni en session extraordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier COUSINEY, Maire

PRESENTS : MRS. COUSINEY, M. PAUZAT, M. DAULON, M. BILLION, M. LORRIOT ET MMES LECOEVRE, BENNAMIAS, DUBERGEY, CREPEAU

POUVOIRS : MME BAISSAS DONNE POUVOIR A MME LECOEVRE, MME BEYNEIX A MME CREPEAU, MR LABREZE A MR PAUZAT ET MR MACEDO A MR BILLION

ABSENTE : MME LABAT-DUBOIS ET MR FAVREAU

Monsieur Didier BILLION a été nommé secrétaire de séance.

Ouverture de séance 18h30.

D 2021 - 41 : PRÉEMPTION SUR TERRAINS DU LOTISSEMENT DE LA TUILERIE

Présentation des plans OAP Géoportail et lotissement :

L'ensemble des membres présents est invité à s'installer sur la terrasse de la salle des fêtes.

Messieurs COUSINEY et BILLION prennent la parole pour expliquer :

- le déplacement de l'OAP n°1 et l'éventuel repositionnement
- l'emplacement des terrains concernés dans le lotissement
- le positionnement de l'OAP n°2 levée des doutes de sa suppression suite aux explications fournies sur le devenir de ces parcelles.

Vu la proximité de l'école et de la salle des fêtes, l'ensemble du conseil municipal vote à l'unanimité pour la préemption des lots n° 6 et 7.

Mr BILLION précise qu'il y aura une préemption sur le lot n°7 et une négociation sur le lot n°6 car une DIA est déjà passée et validée en conseil municipal précédent. Précisons que ce dernier s'est tenu avant le déplacement de l'OAP.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire demande que des personnes s'inscrivent sur le tableau des élections afin de compléter le planning du bureau de vote et des scrutateurs.

Maison médicale :

Mr LORRIOT annonce l'avance du projet. Une réunion avec médecins, infirmières et autres est organisée prochainement avec de belles perspectives.

19h05 Levée de la séance.